



Taille des haies bordant un chemin rural

Par **Gaffe Jacky**, le **03/05/2008 à 18:21**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un terrain encerclé par des pâturages. Pour s'y rendre je dois emprunter un petit chemin rural (80m) répertorié au cadastre et sur les cartes IGN.

Ce sentier est complètement bouché car un propriétaire en particulier ne veut pas tailler sa haie. Motif cette personne prétend que la commune taille des haies avec leur tracteur, et elle ne comprend pas pourquoi elle devrait le faire.

L'autre propriétaire lui dit ne pouvoir le faire car il est gêné par l'autre haie qui n'est pas taillée.

La commune elle dit le tracteur ne peut pas passer car le sentier est trop étroit, le faire faire aux employés communaux à la main prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Elle ne veut pas intervenir au près des riverains, il faut savoir que la personne qui ne veut pas tailler sa haie a pour locataire le maire de la commune

Je veux vendre mon terrain, il est impossible de le faire visiter.

Que faire ???

Qui est responsable de quoi ???

Merci